

## Comptes consolidés

### I – Bilan consolidé au 31 août 2008 (en K€)

A C T I F	Notes	31/08/2008	31/08/2007
Ecarts d'acquisition	6.1		20 866
Immobilisations incorporelles	6.2	4 491	8 081
Immobilisations corporelles	6.3	26 185	30 966
Autres actifs non courants	6.4	1 981	1 261
Actifs d'impôts non courants	6.5		2 031
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>32 657</b>	<b>63 205</b>
Stocks et en-cours	6.6	12 214	15 130
Créances clients	6.7	6 786	11 927
Autres actifs courants	6.8	3 130	2 345
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.9	1 566	1 156
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>23 697</b>	<b>30 558</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>56 354</b>	<b>93 763</b>

P A S S I F	Notes	31/08/2008	31/08/2007
Capital social	7.1	46 833	46 833
Primes		14 084	14 084
Réserves consolidées part du Groupe		-10 520	-551
Résultat consolidé part du Groupe		-49 105	-9 968
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	7.1	<b>1 292</b>	<b>50 398</b>
Réserves consolidées part des minoritaires		13	11
Résultat consolidé part des minoritaires		1	2
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	7.1	<b>14</b>	<b>13</b>
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	7.1	<b>1 307</b>	<b>50 411</b>
Emprunts et dettes financières	7.2	31 923	20 038
Provisions	7.3	356	412
Autres passifs non courants	7.4	5 484	
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>37 763</b>	<b>20 450</b>
Emprunts et dettes financières	7.2	4 217	3 732
Autres passifs courants	7.5	13 068	19 170
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>17 285</b>	<b>22 902</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>56 354</b>	<b>93 763</b>

**II – Compte de résultat consolidé au 31 août 2008 (en K€)**

	Notes	31/08/2008	31/08/2007 retraité	31/08/2007 publié
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		<b>30 113</b>	<b>38 570</b>	<b>52 545</b>
Achats consommés		11 773	17 954	27 483
Charges de personnel	8.1	9 653	8 445	13 366
Charges externes		10 210	9 378	15 300
Impôts et taxes		789	724	940
Dotations / Reprises amortissements	8.2	4 044	3 041	6 156
Dotations / Reprises provisions et dépréciations	8.3	864	315	570
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-562	340	-354
Autres produits et charges opérationnels courants	8.4	-457	-659	-1 237
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>-6 201</b>	<b>-968</b>	<b>-9 679</b>
Autres produits et charges opérationnels	8.5	-22 435	1 155	1 155
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>-28 636</b>	<b>187</b>	<b>-8 524</b>
Coût de l'endettement financier	8.6	1 512	334	1 080
Autres produits et charges financiers	8.7	41	171	179
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-1 471</b>	<b>-163</b>	<b>-901</b>
Charge d'impôt	8.8	-283	-711	-541
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>		<b>-30 390</b>	<b>-687</b>	<b>-9 966</b>
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	8.10	-18 714	-9 279	
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>-49 104</b>	<b>-9 966</b>	<b>-9 966</b>
Part des minoritaires		1	2	2
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>-49 105</b>	<b>-9 968</b>	<b>-9 968</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>		<b>-5,24 €</b>	<b>-1,06 €</b>	<b>-1,06 €</b>
Activités poursuivies	8.9	-3,24 €	-0,07 €	-1,06 €
Activités abandonnées		-2,00 €	-0,99 €	
<b>RESULTAT DILUE PAR ACTION</b>		<b>-5,24 €</b>	<b>-1,06 €</b>	<b>-1,06 €</b>
Activités poursuivies	8.9	-3,24 €	-0,07 €	-1,06 €
Activités abandonnées		-2,00 €	-0,99 €	

### III – Tableau de variation de l'exercice des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires

	Capital	Primes	Réserves de l'exercice	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres du groupe
<b>Situation au 31.08.2006</b>	<b>46 833</b>	<b>14 084</b>	<b>2 104</b>	<b>-2 644</b>	<b>60 377</b>	<b>11</b>	<b>60 366</b>
Affectation résultat 31.08.2006			-2 644	2 644			
Résultat consolidé 31.08.2007				-9 966	-9 966	2	-9 968
<b>Situation au 31.08.2007</b>	<b>46 833</b>	<b>14 084</b>	<b>-540</b>	<b>-9 966</b>	<b>50 411</b>	<b>13</b>	<b>50 398</b>
Affectation résultat 31.08.2007			-9 966	9 966			
Résultat consolidé 31.08.2008				-49 104	-49 104	1	-49 105
<b>Situation au 31.08.2008</b>	<b>46 833</b>	<b>14 084</b>	<b>-10 506</b>	<b>-49 104</b>	<b>1 307</b>	<b>14</b>	<b>1 293</b>

**IV - Tableau des flux de trésorerie au 31 août 2008 (en K€)**

<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>	<b>31/08/2008</b>	<b>31/08/2007</b>
<i>Résultat net des sociétés intégrées</i>	-30 390	-688
Charge / produit d'impôt	483	780
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	22 955	2 724
Plus et moins values de cessions	201	-542
Quote-part de subvention virée au résultat	-8	
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>-6 759</b>	<b>2 274</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-152	3 649
- Stocks et en cours	-2 064	1 201
- Clients	3 204	-3 578
- Autres créances	-655	3 138
- Fournisseurs	-1 105	1 352
- Autres dettes	468	1 536
Impôt versé		
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>-6 911</b>	<b>5 923</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations <sup>(1)</sup>	-4 136	-8 412
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	242	3 471
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite <sup>(2)</sup>		-10 000
Cession de sociétés consolidées, trésorerie cédée déduite		
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-3 894</b>	<b>-14 941</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Libération du capital		
Augmentation de capital en numéraire		
Encaissements liés à de nouveaux emprunts <sup>(1)</sup>	2 061	10 000
Remboursements d'emprunts	-601	-2 311
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>1 460</b>	<b>7 689</b>
<b>Flux net de trésorerie opérationnelle liés aux activités abandonnées</b>	<b>364</b>	<b>-8 374</b>
<b>Flux net de trésorerie d'investissement liés aux activités abandonnées</b>	<b>-524</b>	<b>-1 903</b>
<b>Flux net de trésorerie de financement liés aux activités abandonnées</b>	<b>616</b>	<b>9 680</b>
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-8 889</b>	<b>-1 926</b>
Trésorerie d'ouverture	-684	1 242
Trésorerie de clôture	-9 573	-684
Variation des écarts de conversion		
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-8 889	-1 926

<sup>(1)</sup> La valeur d'origine des crédits-bails souscrits du 01/09/2007 au 31/08/2008 s'élève à 996 K€ et n'est pas intégrée dans le tableau, car il ne s'agit pas d'un flux de trésorerie.

<sup>(2)</sup> L'acquisition de sociétés consolidées correspond à l'augmentation de capital concernant les activités abandonnées.

## V – Annexe aux comptes consolidés du Groupe PONCIN YACHTS

### 1. Informations générales

Le métier du GROUPE PONCIN YACHTS est celui de constructeur de navires de plaisance avec deux pôles :

- **Un pôle BATEAUX**, avec la voile haut de gamme à travers les marques CATANA et DIVA, la voile grande série à travers la marque HARMONY, et le moteur avec la marque WHITE SHARK ;
- **Un pôle SERVICE**, principalement constitué du PORT PIN ROLLAND situé au Centre de la Méditerranée.

PONCIN YACHTS est une entreprise domiciliée en France. Ses actions sont cotées sur le marché Eurolist d'Euronext.

Les états financiers consolidés de la société, pour l'exercice clos le 31 août 2008, comprennent les états financiers de la société et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Les données de l'exercice clos le 31 août 2007 sont présentées à titre de comparatif.

Les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 13 février 2009.

### 2. Evénements significatifs de l'exercice et postérieurs à la clôture

#### 2.1 Procédure de sauvegarde

La mévente des monocoques HARMONY a généré une augmentation des stocks de produits finis, provoquant des difficultés de trésorerie pour le groupe et le conduisant, le 4 mars 2008, à se placer sous conciliation.

Sous l'égide du conciliateur, le Pool Bancaire a accepté de consentir un financement court terme de 1 740 K€, garanti par une hypothèque maritime sur un stock de 30 bateaux HARMONY repris par PONCIN YACHTS. Fin avril 2008, PONCIN YACHTS a racheté aux mêmes conditions financières, le stock résiduel de bateaux HARMONY.

Le 30 mai, les mesures de cession d'actifs n'ayant pas abouti, la direction du groupe a demandé au Tribunal de Commerce de la Rochelle l'ouverture d'une procédure de sauvegarde au bénéfice des sociétés PONCIN YACHTS et de sa filiale HARMONY YACHTS, assortie d'une période d'observation de 6 mois prenant fin le 21 novembre 2008, afin notamment de pouvoir renégocier ses dettes bancaires court et moyen terme d'environ 22 M€. Le Tribunal de Commerce de la Rochelle, par jugement du 23 janvier 2009, a décidé de prolonger la période d'observation jusqu'au 31 mai 2009.

Compte tenu de la situation du Groupe, une incertitude pèse sur sa capacité à poursuivre son activité, au cas où le plan de sauvegarde proposé pour PONCIN YACHTS ne serait pas adopté à l'issue de la période d'observation.

L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

En conséquence, le passif issu de cette procédure de sauvegarde a été gelé. Dans l'attente de la décision du Tribunal de Commerce, il est classé dans les rubriques appropriées du bilan en dettes courantes et non courantes pour des montants respectifs de 22.6 M€ et 10.1 M€ pour PONCIN YACHTS et HARMONY YACHTS.

## 2.2 Autres événements significatifs

- La fabrication de la gamme HARMONY a été stoppée jusqu'à la cession totale des stocks. Les ressources industrielles de l'usine de Marans ont été réaffectées à la fabrication du nouveau CATANA 41 et du monocoque LOCWIND 16, ce qui a également nécessité des réductions d'effectifs. En conséquence, les frais de développement et les moules immobilisés se rapportant à la gamme HARMONY font l'objet d'un amortissement exceptionnel de 4 590 K€ ; le stock de matières premières propre à la gamme HARMONY est déprécié pour 941 K€ et le stock de produits finis et encours pour 4 206 K€.  
L'abandon de la production de la gamme HARMONY a été appréhendé selon la norme IFRS 5 dans les comptes consolidés du 31 août 2008, à savoir : le compte de résultat et le tableau de flux de l'exercice, ainsi que l'exercice comparatif 2006/2007 présentent les activités et les flux de trésorerie nets attribuables en un seul montant s'élevant à - 18 714 K€.
- Concernant CATANA, la fabrication du nouveau catamaran géant « 28 mètres » s'est avérée plus longue et plus coûteuse que prévue, entraînant sur l'exercice une perte d'exploitation évaluée à 2 M€ et une désorganisation industrielle liée au lancement des nouveaux modèles (65 p., 28 m., 41 et 46 p.).
- KELT a poursuivi le développement de sa gamme pneumatique semi-rigide haut de gamme Sea Hawk. Le lancement des deux nouveaux modèles de la gamme White Shark connaît un succès commercial, mais ont aussi fortement contribué à la dégradation des marges. La situation de la société a conduit la direction à mettre en place au mois d'août 2008 un plan de restructuration.
- Le résultat opérationnel est impacté de la dépréciation des goodwill pour 20 866 K€, compte tenu des indices de pertes de valeur identifiés sur les UGT HARMONY, CATANA et KELT, liées aux difficultés rencontrées par le Groupe.
- Le 12 décembre 2007, PONCIN YACHTS a souscrit entièrement au capital de la société LES EBENISTES DU MARAIS pour un montant de 50 K€. Cette société a été créée dans le but du rachat des actifs de la société PLOQUAIN, société en redressement judiciaire. Elle assure la fabrication des menuiseries pour le groupe.

## 3. Principes comptables et règles de consolidation

### 3.1 Déclaration de conformité au référentiel IFRS

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen, adopté le 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du GROUPE PONCIN YACHTS sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) applicables au 31 août 2008, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les exigences de chaque norme IAS et IFRS, ainsi que leurs interprétations SIC et IFRIC que comprend le référentiel IFRS, ont été intégralement respectées. Le groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations.

### 3.2 Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

### 3.3 Estimations et hypothèses

Pour préparer les informations financières, conformément aux principes comptables généralement admis, la direction du groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les

montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La direction revoit ses estimations et appréciations, de manière régulière, sur la base de son expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le groupe à revoir ses estimations. L'impact de ces changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement, s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux éléments, qui requièrent des estimations établies à la date de clôture sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur, telle qu'enregistrée au bilan à la date de clôture, concernent :

- La valorisation des écarts d'acquisition et écarts d'évaluation,
- La valorisation des engagements de retraite,
- Les impôts différés.

### **3.4 Périmètre et méthodes de consolidation**

#### ***Périmètre***

Les sociétés, dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale. Le Groupe n'exerce au 31 août 2008, directement ou indirectement, aucun contrôle conjoint, ni aucune influence notable.

#### ***Méthodes de consolidation***

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les sociétés du Groupe qui sont consolidées sont répertoriées au point 4.

Les méthodes comptables, exposées ci-dessous, ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées, d'une manière uniforme, dans les comptes des entités du Groupe compris dans les états financiers consolidés.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les écarts d'évaluation sur les actifs et passifs identifiables sont traités suivant la méthode de la réévaluation globale, c'est-à-dire en regroupant la part groupe et celle des minoritaires.

#### ***Transactions éliminées dans les états financiers consolidés***

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les produits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

#### ***Subventions d'investissement***

Les subventions d'investissements sont inscrites en produits différés au passif du bilan et sont reprises en résultat sur la durée d'utilisation de l'actif, auquel elles se rapportent et, pour certaines, sur la durée de réalisation des emplois.

### *Amortissements dérogatoires*

L'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale est éliminée. A ce titre, sont notamment reprises sur les réserves et le résultat, les provisions pour amortissements dérogatoires pour leur montant net d'impôt.

### **3.5 Ventilation des actifs et des passifs courants et non courants (IAS 1)**

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, hors impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles, constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, hors passifs d'impôts différés ou dans les douze mois suivant la date de clôture, constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

### **3.6 Ecart d'acquisition (IFRS 3 – IAS 36)**

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leurs coûts, diminués des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur. Ces actifs ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation de valeur annuel (cf. point 6.1).

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

### **3.7 Immobilisations incorporelles (IAS 38)**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition, diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur cumulés.

Conformément à la norme IAS 38, seuls les éléments, dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles, sauf si elle est indéterminée. Les durées d'utilité sont les suivantes :

- Brevets et licences ..... de 1 à 5 ans
- Frais de développement..... de 3 à 5 ans

Le Groupe active les frais de développement dans les comptes sociaux. Il s'agit des coûts d'études, conception, mise au point de nouveaux modèles et des coûts de développement de nouveaux process de fabrication. Les frais immobilisés sont les frais externes (études, honoraires...) et internes (main d'œuvre directement liée au projet). Ils sont amortis à compter de la mise en production et commercialisation des bateaux concernés.

Des écarts d'évaluation ont été affectés au poste concessions (cf. point 6.2.1). Ces écarts sont amortis sur la durée restante des concessions.

### **3.8 Immobilisations corporelles (IAS 16)**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, y compris les frais d'acquisition et déduction faite des escomptes de règlement. Cette valeur brute est ensuite diminuée du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeur.



Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément, lorsque leurs durées d'utilité sont significativement différentes.

A l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, du fait de leur durée de vie infinie, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la base des durées d'utilisation probable suivantes :

- Constructions - gros œuvre..... 40 ans
- Constructions - installations générales..... 10 à 30 ans
- Agencements - installations..... 4 à 20 ans
- Matériel et outillage ..... 1 à 10 ans
- Matériels de transport..... 1 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique ..... 2 à 10 ans
- Mobilier..... 5 à 10 ans

Les moules et pièces mères des bateaux sont amortis en fonction de la durée de vie estimée des modèles, excepté pour les moules et pièces mères des productions Harmony où il est retenu un amortissement linéaire sur 5 ans.

### **3.9 Locations financières (IAS 17)**

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location avec option d'achat, pour lesquels le Groupe supporte la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, sont considérés comme des contrats de location-financement et font l'objet d'un retraitement.

La valeur à l'actif (au poste immobilisations) et au passif (au poste emprunts) correspond à la juste valeur du bien loué. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La méthode d'amortissement des actifs loués est identique à celle appliquée aux actifs détenus par la société.

Les contrats de locations, qui ne confèrent pas au groupe l'intégralité des risques et des avantages, sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués sur ces contrats sont comptabilisés en charge sur la durée du contrat.

### **3.10 Autres actifs non courants (IAS 1)**

Ils comprennent les prêts, cautionnements et autres créances ayant une échéance supérieure à un an, avec des paiements fixes ou déterminables. Ils sont reconnus à leur juste valeur à leur initiation et comptabilisés au coût amorti.

### **3.11 Suivi de la valeur des actifs non courants (IAS 36)**

Un test de dépréciation de la valeur des immobilisations est effectué en cas d'évènements ou de circonstances, internes ou externes, indiquant qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

S'agissant des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles, le test de dépréciation est réalisé chaque année.

Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles (dont les concessions), un test de valeur est effectué chaque année au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT). Les filiales, pour lesquelles il existe un écart d'acquisition, sont des UGT.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa valeur recouvrable.

Les pertes de valeur, constatées sur les écarts d'acquisition, et les autres immobilisations incorporelles non amortissables ne sont jamais reprises en résultat.

### **3.12 Impôts différés (IAS 12)**

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Le Groupe ne comptabilise un actif d'impôt différé, au titre de ses pertes fiscales ou crédits d'impôt non utilisés, que dans la mesure où il dispose de différences temporelles suffisantes ou d'autres indications convaincantes qu'il disposera de bénéfices imposables suffisants, sur lesquels pourront s'imputer les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés.

Le Groupe n'a pas comptabilisé d'impôt différé actif au titre des pertes fiscales du 31 août 2008, les bénéfices futurs sur 3 ans étant insuffisants pour couvrir les pertes fiscales de l'exercice et les antérieurs (cf. point 6.5).

Quelle que soit leur date d'échéance de reversement ou de recouvrement, les passifs et actifs d'impôts différés sont présentés dans les éléments non courants du bilan. Ils sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale. Ils ne sont pas actualisés.

### **3.13 Stocks, en cours de production et produits finis (IAS 2)**

#### ***Matières premières***

Les matières premières sont évaluées selon la méthode du premier entré - premier sorti ou la méthode du coût moyen d'achat pondéré.

#### ***Marchandises***

Les stocks de bateaux d'occasion sont évalués à leur prix de reprise.

#### ***Produits et en-cours***

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût réel de production ou à leur coût standard de production.

La méthode retenue pour les contrats à long terme de la société CHANTIER CATANA est la constatation du produit à l'avancement.

#### ***Dépréciations***

Les stocks, encours de production et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale, net des coûts restant à encourir pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

### **3.14 Créances clients et autres créances**

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût, sous déduction des pertes de valeur, le cas échéant. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat. Elle est constituée dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer tout ou partie de sa créance.

### **3.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie (IAS 7)**

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités bancaires et placements immédiatement disponibles.

Les découverts bancaires sont inclus dans les emprunts, parmi les dettes à court terme au passif du bilan.

Les placements financiers (valeurs mobilières) sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Le Groupe n'a pas appliqué de mesures de couvertures de taux de change ou de taux d'intérêt.

### **3.16 Capital**

Les charges externes directement liées à une émission d'actions nouvelles sont comptabilisées en moins de la prime d'émission, nettes de taxes.

### 3.17 Emprunts et dettes financières (non courants et courants)

Les emprunts sont comptabilisés à leur juste valeur.

La fraction, à moins d'un an, des dettes financières est présentée en passif courant.

### 3.18 Provisions (non courantes et courantes) (IAS 37)

Une provision est constituée, dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. La provision est maintenue, tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision.

### 3.19 Avantages du personnel (IAS 19)

#### *Avantages à court terme*

Les avantages à court terme du groupe, constitués principalement des rémunérations, des charges sociales, de la participation et des primes à payer, sont comptabilisés en charges de l'exercice.

#### *Avantages à long terme*

Les sociétés du Groupe disposent de régimes de retraite à prestations définies, qui déterminent le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de son départ à la retraite.

Les engagements sont évalués suivant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées, tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans chacune des sociétés, et d'une actualisation financière.

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

- Taux d'actualisation ..... 4.25%
- Convention collective ..... navigation de plaisance
- Départ à l'initiative du salarié ..... départ à 65 ans
- Progression annuelle des salaires ..... 2% dégressif ou constant
- Table de mortalité ..... TV88/90
- Taux de rotation du personnel ..... faible ou très faible
- Taux de charges sociales retenu ..... 37 à 46.4%

La variation de l'engagement est comptabilisée en résultat opérationnel et en résultat financier pour la partie résultant de la variation du taux d'actualisation (cf. point 7.3).

### 3.20 Passifs courants et non courants

Les passifs courants comprennent notamment :

- Les dettes financières pour la fraction inférieure à un an ;
- Les avances et acomptes reçus sur commandes ;
- Les provisions courantes : elles correspondent aux provisions liées au cycle normal d'exploitation. Elles comprennent, pour l'essentiel, les provisions pour garanties données aux clients et les provisions pour litiges ;
- Les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes sur immobilisations, les autres dettes et les produits constatés d'avance. Lorsque ces dettes ont une échéance supérieure à un an, elles sont classées en autres passifs non courants.

### 3.21 Chiffre d'affaires

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat, lorsque la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée.

Les ventes sont évaluées à leur juste valeur, c'est-à-dire nettes des taxes sur les ventes, des remises, rabais, escomptes et après élimination des ventes intra groupe.

### 3.22 Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme un des indicateurs de performance. Cet agrégat correspond au résultat net avant prise en compte :

- Des autres produits et charges opérationnels qui comprennent principalement :
  - des profits et des pertes sur des éléments d'actifs immobilisés,
  - des provisions couvrant d'éventuels événements inhabituels, anormaux et peu fréquents visés dans le cadre conceptuel des IFRS ;
- Des éléments de produits et charges financiers ;
- De l'impôt sur le résultat (exigible et différé).

### 3.23 Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier comprend :

- Les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie,
- Le résultat de cessions des équivalents de trésorerie,
- Les charges d'intérêts sur opérations de financement.

### 3.24 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent :

- Les produits et les charges d'actualisation, notamment ceux relatifs aux avantages du personnel à long terme,
- Les autres produits et charges financiers.

### 3.25 Impôt sur le résultat (IAS 12)

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

#### *L'impôt exigible*

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

#### *L'impôt différé*

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Un rapprochement de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt consolidée est présenté en point 8.8.

### 3.26 Activités abandonnées (IFRS 5)

Une activité abandonnée est une composante dont le Groupe s'est séparée ou qui est classée comme détenue à la vente et qui :

- Représente une ligne d'activité principale et distincte,
- Fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer de cette ligne d'activité principale et distincte,
- Ou, est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Dans le Groupe PONCIN YACHTS, les activités abandonnées correspondent à l'arrêt de la production de la gamme HARMONY.

Pour ces activités, les informations suivantes sont fournies pour l'ensemble des périodes présentées :

- Un seul montant au compte de résultat comprenant le total du profit ou de la perte après impôt des activités abandonnées ;
- Une analyse du montant unique dans les notes annexes comprenant :
  - les produits, les charges et le profit ou la perte avant impôt des activités abandonnées,
  - la charge d'impôt sur le résultat associée ;
- Les flux de trésorerie nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des activités abandonnées.

Il a été porté à titre de comparatif le compte de résultat tel qu'il a été publié au 31 août 2007 et le compte de résultat retraité de l'activité de la société HARMONY YACHTS.

### **3.27 Intérêts minoritaires (IAS 27)**

Les intérêts minoritaires figurent au bilan consolidé sur une ligne spécifique. Ils comprennent leur quote-part dans l'actif net et le résultat net consolidés.

Le compte de résultat enregistre leur quote-part dans le résultat net consolidé. Les intérêts minoritaires débiteurs sont attribués à la part du Groupe, sauf si les actionnaires minoritaires ont l'engagement et la capacité à couvrir leur quote-part de pertes.

### **3.28 Résultat par action (IAS 33)**

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Le Groupe ne dispose pas de ce type d'instruments dilutifs.

### **3.29 Information sectorielle (IAS 14)**

Le Groupe a opté pour le secteur d'activité comme le premier niveau de segmentation et pour le secteur géographique (France et international) comme second niveau.

Ce Groupe est structuré selon deux principaux secteurs d'activité :

- La fabrication et négoce de bateaux de plaisance, voiles et moteurs ;
- Les prestations de services : travaux sur bateaux, locations garage, gardiennage et place de port.

### **3.30 Normes non appliquées par anticipation**

Les normes suivantes n'ont pas été appliquées par anticipation dans les comptes consolidés au 31 août 2008 :

- IFRIC 11 : Transactions au sein d'un groupe
- IFRIC 12 : Contrats de concessions de services
- IFRIC 13 : Programme de fidélité des clients
- IFRIC 14 : Plafonnement de l'actif
- IFRIC 15 : Contrats de construction

#### 4. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

Société	Siège	Pays	Activité	N° Siren	% Contrôle	% Intérêt	Méthode
SA Poncin Yachts	Marans (17)	FR	Holding et commercialisation de bateaux	390 406 320			Société consolidante
SAS Chantier Catana	Canet en Roussillon (66)	FR	Construction de bateaux	449 811 769	100%	100%	IG
SAS Harmony Yachts	Marans (17)	FR	Construction de bateaux	447 857 715	100%	100%	IG
SAS PPR	St Mandrier sur Mer (83)	FR	Port de plaisance Réparation navale	301 939 740	99.70%	99.70%	IG
SARL Nautic 2000	Juan Les Pins (06)	FR	Port de plaisance et réparation navale	326 461 886	100%	99.70%	IG
SARL Poncin Yachts & Partners	La Seyne sur Mer (83)	FR	Commercialisation et réparation de bateaux	478 411 010	50%	50%	IG*
SARL Les Ebénistes du Marais	Marans (17)	FR	Fabrication de menuiserie nautique	501 615 793	100 %	100 %	IG
SAS KELT	Vannes (56)	FR	Constructions de bateaux	410 285 811	100%	100%	IG

IG : intégration globale

\* La répartition du capital de la société PONCIN YACHTS AND PARTNERS est la suivante :

- La société PONCIN YACHTS 50%
- M. Christian CASTANIE 15%
- Mme Patricia CASTANIE 15%
- Les enfants de M. et Mme CASTANIE 20%

Le gérant de la société est M. CASTANIE qui occupe également les fonctions de Directeur Général Délégué de la SA PONCIN YACHTS. La SARL PONCIN YACHTS AND PARTNERS a pour vocation la commercialisation des bateaux du Groupe.

L'ensemble de ces éléments présume le contrôle de fait, ce qui conduit à utiliser la méthode de l'intégration globale pour cette société.

Les comptes consolidés couvrent une période de 12 mois, excepté pour la société LES EBENISTES DU MARAIS, acquise par le groupe en décembre 2007 (exercice de 8 mois).

## 5. Information sectorielle

### 5.1 Information sectorielle de premier niveau

L'information sectorielle par secteur d'activité pour les exercices clos en 2008 et 2007 se présente comme suit :

	31/08/2008				31/08/2007			
	Bateaux	Services	Inter secteurs	Total Groupe	Bateaux	Services	Inter secteurs	Total Groupe
Chiffre d'affaires total des activités poursuivies	38 455	5 828	-14 170	30 113	36 979	5 785	-4 194	38 570
<i>Dont chiffre d'affaires avec les tiers</i>	<i>25 175</i>	<i>4 938</i>		<i>30 113</i>	<i>33 980</i>	<i>4 590</i>		<i>38 570</i>
<i>Dont chiffre d'affaires inter secteurs</i>	<i>13 280</i>	<i>890</i>		<i>14 170</i>	<i>2 999</i>	<i>1 195</i>		<i>4 194</i>
Résultat opérationnel des activités poursuivies	-28 069	-567		-28 636	-661	848		187
Valeur globale des actifs sectoriels (1)	47 988	9 026		57 014	81 400	10 121		91 521
Valeur globale des passifs sectoriels (2)	28 040	2 006		30 046	19 462	1 961		21 423
Investissements (3)	5 397	324		5 721	10 333	242		10 575
Dotations aux amortissements (4)	3 272	2 306		5 578	2 299	742		3 041
Charges importantes sans contrepartie de trésorerie (5)	841	36		877	290	30		320

(1) Les actifs sectoriels comprennent les écarts d'acquisitions, les immobilisations, les stocks, les créances (excepté les créances d'impôts) et la trésorerie

(2) Les passifs sectoriels comprennent les provisions (hors provision pour impôts), les dettes (excepté les emprunts bancaires, les dettes de crédits-bails, les dettes financières diverses et les dettes d'impôts)

(3) Les investissements concernent les immobilisations incorporelles et corporelles

(4) Les dotations aux amortissements concernent les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (dont la dépréciation des concessions des sociétés Port Pin Rolland et Nautic 2000 pour 1 534 K€)

(5) Les autres charges, sans contrepartie de trésorerie, comprennent les dotations aux provisions (hors dotations aux amortissements) à savoir : dépréciations pour créances, les provisions pour garanties clients et les provisions pour engagements de retraite

Les actifs et passifs opérationnels se raccordent comme suit, aux bilans 2008 et 2007 :

	31/08/2008	31/08/2007
<b>Valeur globale des actifs sectoriels</b>	<b>57 014</b>	<b>91 521</b>
Impôt différé actifs	0	2 031
Créances d'impôt exigible	249	211
<b>Total du bilan actif</b>	<b>57 263</b>	<b>93 763</b>
<b>Valeur globale des passifs sectoriels</b>	<b>30 046</b>	<b>21 423</b>
Emprunts bancaires	13 914	10 678
Dettes sur crédits-bails	9 748	10 691
Dettes financières diverses	1 339	560
Passifs d'impôts		
Provision pour impôts		
<b>Total des passifs courants et non courants</b>	<b>55 047</b>	<b>43 352</b>

## 5.2 Information sectorielle de second niveau

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique pour les exercices 2008 et 2007 est la suivante :

2007/2008	France	Union Européenne	Export	TOTAL
Bateaux	4 682	4 293	16 244	25 219
Services	4 894			4 894
<b>TOTAL</b>	<b>9 576</b>	<b>4 293</b>	<b>16 244</b>	<b>30 113</b>

2006/2007	France	Union Européenne	Export	TOTAL
Bateaux	20 001	6 794	7 185	33 980
Services	4 355		235	4 590
<b>TOTAL</b>	<b>24 356</b>	<b>6 794</b>	<b>7 420</b>	<b>38 570</b>

## 6. Notes sur le bilan actif

### 6.1 Écarts d'acquisition

Valeurs brutes	31.08.2007	Augmentations	Diminutions	31.08.2008
Chantier Catana <sup>(1)</sup>	11 376			11 376
Harmony Yachts	9 460			9 460
Kelt	30			30
<b>TOTAL</b>	<b>20 866</b>			<b>20 866</b>
<b>TOTAL Dépréciation</b>		<b>20 866</b>		<b>20 866</b>
<b>TOTAL VALEURS NETTES</b>				<b>0</b>

<sup>(1)</sup> dont reclassement d'un fonds de commerce de la société CHANTIER CATANA reclassé en écart d'acquisition sur l'exercice 2006/2007 pour 500 K€.

Conformément au point 3.11 sur le suivi de la valeur des actifs, un test sur la valeur des écarts d'acquisition est effectué chaque année au niveau de chacune des filiales définie comme unité génératrice de trésorerie.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) est calculée à partir de la valeur d'utilité en utilisant les prévisions de flux de trésorerie qui se fondent sur les budgets financiers approuvés par la direction sur une période de 3 ans.

Les tests de dépréciation réalisés au 31 août 2008 ont mis en évidence un indice de perte de valeur sur les UGT :

- « HARMONY YACHTS : une dépréciation de 9 460 K€ a ainsi été constatée à la fin du premier semestre 2007/2008 ;
- « CHANTIER CATANA », une dépréciation de 11 376 K€ a été constatée au 31 août 2008 (taux d'actualisation de 12% incluant une prime de risque de 7.60%) ;



- « KELT » : une dépréciation de 30 K€ a été constatée au 31 août 2008 (taux d'actualisation de 12% incluant une prime de risque de 7.60%).

## 6.2 Immobilisations incorporelles nettes

	Frais de développement	Brevets, licences, concessions	Autres	TOTAL
<b>Au 1er septembre 2006</b>				
Valeur brute	2 195	6 457	1 493	10 145
Amortissements et dépréciations cumulés	-424	-2 197	-108	-2 729
<b>Valeur nette</b>	<b>1 771</b>	<b>4 260</b>	<b>1 385</b>	<b>7 416</b>
<b>Variations</b>				
Acquisitions	1 525	124	355	2 004
Cessions		-2	-218	-220
Dotation aux amortissements et dépréciations	-601	-409	-12	-1 022
Reprises de dépréciations		342		342
Transfert en Ecart d'acquisition			-500	-500
Transferts	600	61	-600	61
<b>Total des variations de la période</b>	<b>1 524</b>	<b>116</b>	<b>-975</b>	<b>665</b>
<b>Au 31 août 2007</b>				
Valeur brute	4 320	6 558	443	11 321
Amortissements et dépréciations cumulés	-1 025	-2 182	-33	-3 240
<b>Valeur nette</b>	<b>3 295</b>	<b>4 376</b>	<b>410</b>	<b>8 081</b>
<b>Variations</b>				
Evolution du périmètre				
Acquisitions	885	10	171	1 066
Cessions	-40		-371	-411
Dotation aux amortissements et dépréciations (1)	-2 532	-1 986		-4 518
Reprises de dépréciations				
Transfert en Ecart d'acquisition				
Transferts	274			274
<b>Total des variations de la période</b>	<b>-1 414</b>	<b>-1 976</b>	<b>-200</b>	<b>-3 590</b>
<b>Au 31 août 2008</b>				
Valeur brute	5 419	6 568	243	12 230
Amortissements et dépréciations cumulés	-3 537	-4 168	-33	-7 738
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>1 882</b>	<b>2 400</b>	<b>210</b>	<b>4 492</b>

(1) Les amortissements exceptionnels des frais de recherche et développement se rapportant à la gamme HARMONY s'élèvent à 1 486 K€.

### 6.2.1 Écarts d'évaluation

Dans la rubrique « brevets, licences, concessions », figurent des écarts d'évaluation, dont le détail est présenté dans le tableau ci-dessous :

Valeurs brutes	31.08.2007	Augmentations	Diminutions	31.08.2008
Concession Port Pin Rolland (1)	5 541			5 541
Concession Nautic 2000 (2)	573			573
<b>TOTAL</b>	<b>6 114</b>			<b>6 114</b>
Amortissements et dépréciations	31.08.2007	Dotations	Reprises	31.08.2008
Concession Port Pin Rolland (1)	1 872	1 489		3 361
Concession Nautic 2000 (2)	178	395		573
<b>TOTAL</b>	<b>2 050</b>	<b>1 884</b>		<b>3 934</b>
<b>TOTAL VALEURS NETTES</b>				<b>2 180</b>

<sup>(1)</sup> Concession PPR :

La différence entre le coût d'acquisition des titres PPR en 2002 par la société PONCIN YACHTS et la quote-part des capitaux propres acquise, a été affectée au poste concession pour 5 541 K€. Cette concession a été amortie sur sa durée restante, à savoir 85% de la concession sur 20<sup>1/3</sup> ans et 15% de la concession sur 10<sup>1/3</sup> ans.

La valeur de la concession évaluée en actualisant les cash-flows futurs s'élève à 3 597 K€ au 31 août 2008, inférieure à sa valeur brute dans les comptes consolidés de 5 541 K€. La valeur nette comptable de la concession dans les comptes consolidés ressortant à 3 356 K€, inférieure à sa valeur nette comptable théorique de 2 179 K€, une dépréciation a été comptabilisée pour la différence, à savoir 1 177 K€.

<sup>(2)</sup> Concession Nautic 2000 :

La différence entre le coût d'acquisition des titres NAUTIC 2000 en 2002 par la société PPR et la quote-part des capitaux propres acquise, a été affectée au poste concession pour 573 K€. Cette concession a été amortie sur sa durée restante, à savoir 15 ans.

La valeur de la concession évaluée en actualisant les cash-flows futurs au 31 août 2008 s'élève à - 61 K€, inférieure à sa valeur brute dans les comptes consolidés de 573 K€. La valeur nette comptable de la concession dans les comptes consolidés ressortant à 357 K€, inférieure à sa valeur nette comptable théorique nulle, une dépréciation a été comptabilisée pour la différence, à savoir 357 K€.

Le taux d'actualisation retenu pour les tests de valeur est de 11.97%, et se décompose comme suit :

- Taux de rendement moyen OAT : 4.37%
- Prime de risque : 7.6%

### 6.3 Immobilisations corporelles nettes

	Terrains et constructions	Matériel, installations techniques et outillage	Autres immobilisations corporelles et en cours	TOTAL
<b>Au 1er septembre 2006</b>				
Valeur brute	15 689	14 962	6 109	36 760
Amortissements et dépréciations cumulés	-2 007	-4 496	-1 811	-8 314
<b>Valeur nette</b>	<b>13 682</b>	<b>10 466</b>	<b>4 298</b>	<b>28 446</b>
<b>Variations</b>				
Acquisitions	177	6 820	1 700	8 697
Cessions	-981	-1		-982
Dotation aux amortissements et dépréciations	-719	-4 008	-407	-5 134
Transferts		1 441	-1 502	-61
<b>Total des variations de la période</b>	<b>-1 523</b>	<b>4 252</b>	<b>-209</b>	<b>2 520</b>
<b>Au 31 août 2007</b>				
Valeur brute	14 716	23 132	6 271	44 119
Amortissements et dépréciations cumulés	-2 557	-8 414	-2 182	-13 153
<b>Valeur nette</b>	<b>12 159</b>	<b>14 718</b>	<b>4 089</b>	<b>30 966</b>
<b>Variations</b>				
Evolution du périmètre				
Acquisitions	863	2 845	947	4 655
Cessions		-161	-902	-1 063
Diminutions des immobilisations en cours				
Dotation aux amortissements et dépréciations <sup>(1)</sup>	-1 082	-8 208	-487	-9 777
Reprise de dépréciation		828		828
Transferts		577		577
<b>Total des variations de la période</b>	<b>-219</b>	<b>-4 119</b>	<b>-442</b>	<b>-4 780</b>
<b>Au 31 août 2008</b>				
Valeur brute	15 579	25 591	6 279	47 449
Amortissements et dépréciations cumulés	-3 639	-14 992	-2 632	-21 263
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>11 940</b>	<b>10 599</b>	<b>3 647</b>	<b>26 186</b>

<sup>(1)</sup> Les amortissements exceptionnels sur les moules se rapportant à la gamme HARMONY s'élèvent à 3 502 K€.

Il n'est pas constaté de dépréciation sur la valeur nette comptable du moule du 26-28 mètres, qui s'élève à 1 218 K€ au 31 août 2008, malgré l'absence de commandes pour ce modèle, compte tenu d'une part de la pérennité du moule et d'autre part de son caractère unique de part sa taille dans le secteur du nautisme, permettant d'envisager des ventes à moyen terme.

#### 6.4 Autres actifs non courants

	31.08.2007	Augmentations	Diminutions	31.08.2008
Dépôts et cautionnements	30	3	2	31
Autres créances dont échéance > 1 an	1 231	718		1 949
<b>TOTAL</b>	<b>1 261</b>	<b>721</b>	<b>2</b>	<b>1 981</b>

#### 6.5 Actifs d'impôts différés

	31.08.2007	Produits / Charges	Variation de périmètre	31.08.2008
Impôt différé actif	2 031	-2 031		
<b>TOTAL</b>	<b>2 031</b>	<b>-2 031</b>		

Le Groupe n'a pas comptabilisé d'impôt différé actif au titre des pertes fiscales du 31 août 2008 et a repris en résultat l'intégralité des impôts différés actifs figurant au bilan, les bénéfices futurs sur 3 ans étant insuffisants pour couvrir les pertes fiscales de l'exercice et les antérieurs.

A compter du 1er septembre 2005, la SA PONCIN YACHTS a opté pour le régime d'intégration fiscale prévue par les articles 223-A à 223-U du Code Général des Impôts. Ses filiales, HARMONY YACHTS, CHANTIER CATANA, PORT PIN ROLLAND et NAUTIC 2000 entrent dans le périmètre d'intégration. La société KELT a rejoint le groupe à compter du 1er septembre 2006.

#### 6.6 Stocks

	31.08.2008			31.08.2007		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières et autres approvisionnements	5 195	1 924	3 272	6 130	657	5 473
Marchandises	7 509	4 440	3 069	2 312	158	2 154
En-cours de production	2 764	150	2 614	4 705	70	4 635
Produits intermédiaires et finis	3 540	281	3 259	3 045	177	2 868
<b>TOTAL</b>	<b>19 009</b>	<b>6 795</b>	<b>12 214</b>	<b>16 192</b>	<b>1 062</b>	<b>15 130</b>

#### 6.7 Créances clients

	31.08.2008	31.08.2007
Clients et comptes rattachés	7 408	12 443
Dépréciation	622	516
<b>Créances clients nettes</b>	<b>6 786</b>	<b>11 927</b>

#### 6.8 Autres actifs courants

	31.08.2008			31.08.2007		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Personnel	22		22	27		27
Etat	1 469		1 469	1 181		1 181

Débiteurs divers	205	205	205	205
Avances et acomptes sur commandes	720	720	150	150
Charges constatées d'avance	714	714	782	782
<b>TOTAL</b>	<b>3 130</b>	<b>3 130</b>	<b>2 345</b>	<b>2 345</b>

## 6.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31.08.2008	31.08.2007
Valeurs mobilières de placement	47	45
Dépréciation	-44	-43
Disponibilités	1 564	1 154
<b>TOTAL TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>1 566</b>	<b>1 156</b>
Concours bancaires	11 139	1 840
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>-9 573</b>	<b>-684</b>

## 7. Notes sur le bilan passif

### 7.1 Capitaux propres

	31.08.2008	31.08.2007
Capital	46 833	46 833
Prime d'émission, de fusion et d'apport	14 084	14 084
Réserve légale	149	149
Autres réserves	4 572	4 572
Report à nouveau	-16 102	
Résultat et réserves consolidées	-48 244	-15 240
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>	<b>1 292</b>	<b>50 398</b>
Intérêts minoritaires	14	13
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>1 306</b>	<b>50 411</b>

Le capital social se présente comme suit :

	31.08.2008
Nombre de titres	9 366 638
Valeur unitaire (en €)	5
<b>MONTANT DU CAPITAL (en K€)</b>	<b>46 833</b>

Il n'y a pas eu modification dans le nombre de titres ou leur valeur nominale, depuis le 31 août 2007.

## 7.2 Emprunts et dettes financières

	31.08.2008	31.08.2007
Emprunts bancaires	13 745	10 539
Concours bancaires	10 777	
Dettes sur crédits-bails	7 218	9 301
Dettes financières diverses	183	198
<b>Emprunts et dettes financières non courants</b>	<b>31 923</b>	<b>20 038</b>
Emprunts bancaires	169	338
Concours bancaires	362	1 841
Dettes sur crédits-bails	2 530	1 390
Dettes financières diverses	1 156	163
<b>Emprunts et dettes financières courants</b>	<b>4 217</b>	<b>3 732</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36 140</b>	<b>23 770</b>

Les emprunts et dettes financières non courants sont notamment composés des dettes gelées en raison de la procédure de sauvegarde, à savoir :

- Prêt à moyen terme de 10 000 K€ octroyé par le pool bancaire sur l'exercice précédent et destiné au financement du besoin en fonds de roulement hivernal des sociétés d'exploitation du groupe ;
- Ouverture d'une ligne de crédit de 10 000 K€ octroyée par le pool bancaire en juin 2007 et débloquée totalement au 28/02/2008 ;
- Prêt court terme de 1 740 K€ octroyé par le pool bancaire.

Les contrats de crédits-bails correspondant à la chaîne de production de la société HARMONY YACHTS pour une valeur d'origine de 3 304 K€ n'ont pas été poursuivis suite à la mise en place de la procédure de sauvegarde. Les échéances restant dues ont ainsi été entièrement portées en emprunts et dettes financières non courants pour un montant de 1 614 K€.

Les emprunts et dettes financières se ventilent de la manière suivante :

	31.08.2008	31.08.2007
A moins d'un an	4 217	3 732
De un à cinq ans	27 179	15 773
A plus de cinq ans	4 745	4 265
<b>TOTAL</b>	<b>36 140</b>	<b>23 770</b>

## 7.3 Provisions à long terme

	31.08.2007	Dotations	Reprises	Autres mouvements	31.08.2008
Provision pour engagements retraite	412	15	71		356
<b>Provision pour risques et charges</b>	<b>412</b>	<b>15</b>	<b>71</b>		<b>356</b>

#### 7.4 Autres passifs non courants

	31.08.2008	31.08.2007
Dettes fournisseurs	3 711	
Personnel	489	
Etat	1 283	
<b>TOTAL</b>	<b>5 484</b>	<b>-</b>

Les autres passifs non courants sont principalement constitués des dettes déclarées à l'occasion de la procédure de sauvegarde, pour un montant de 5 207 K€.

#### 7.5 Autres passifs courants

	31.08.2008	31.08.2007
Provision SAV	684	699
Provision pour litiges	427	29
Dettes fournisseurs	2 407	8 276
Dettes sur immobilisations	202	388
Avances et acomptes reçus sur commandes	470	2 734
Personnel	2 163	2 891
Etat	917	1 674
Autres dettes	438	498
Produits constatés d'avance	5 360	1 981
<b>TOTAL</b>	<b>13 068</b>	<b>19 170</b>

### 8. Notes sur le compte de résultat

#### 8.1 Charges de personnel

	31.08.2008	31.08.2007 retraité	31.08.2007 publié
Salaires	6 977	6 058	9 595
Charges sociales	2 739	2 374	3 789
Indemnités de fin de carrière	-58	18	-4
Subvention d'exploitation	-5	-5	-14
<b>TOTAL</b>	<b>9 653</b>	<b>8 445</b>	<b>13 366</b>

#### 8.2 Dotations / Reprises amortissements

	31.08.2008	31.08.2007 retraité	31.08.2007 publié
Immobilisations incorporelles	931	613	1 132
Immobilisations corporelles	3 112	2 429	5 024
<b>TOTAL</b>	<b>4 044</b>	<b>3 041</b>	<b>6 156</b>

### 8.3 Dotations / Reprises provisions et dépréciations

	31.08.2008	31.08.2007 retraité	31.08.2007 publié
Dépréciation des créances	143	30	30
Provision garantie clients	294	261	511
Provision livraison en retard	100		
Provision travaux qualité	45		
Provision sur litige social	235	24	29
Provision sur litige clients	46		
<b>TOTAL</b>	<b>864</b>	<b>315</b>	<b>570</b>

### 8.4 Autres produits et charges opérationnels courants

	31.08.2008	31.08.2007 retraité	31.08.2007 publié
Quote-part de subvention d'investissement reprise au résultat	8	7	482
Autres produits et charges de gestion courante	-49	40	-71
Reprise provision sur risques et charges	243	213	358
Reprise dépréciation sur créances	37		
Autres produits et charges opérationnels	218	399	468
<b>TOTAL</b>	<b>457</b>	<b>659</b>	<b>1 237</b>

La reprise de provision sur risques et charges correspond aux provisions garanties clients, devenues sans objet.

Les autres produits et charges opérationnels courants concernent principalement la société CHANTIER CATANA :

- Encaissement d'une indemnité pour 801 K€ suite à un litige avec un transporteur,
- Provision de taxe professionnelle 2004 pour 277 K€ (majorations comprises),
- Versements complémentaires réclamés par un organisme financier suite à la décision du Tribunal de Commerce pour 136 K€,
- Solde des créances reprises à la SA CATANA pour 205 K€.

### 8.5 Autres produits et charges opérationnels non courants

	31.08.2008	31.08.2007 retraité	31.08.2007 publié
Résultat de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	38	813	813
Dépréciation goodwill	-20 866		
Reprise / dépréciation sur concession	-1 534	342	342
Autres produits et charges opérationnels	-74		
<b>TOTAL</b>	<b>-22 436</b>	<b>1 155</b>	<b>1 155</b>

Les tests effectués sur la valeur des goodwill au niveau de chacune des filiales définie comme unité génératrice de trésorerie ont conduit le groupe à déprécier à hauteur de 20 866 K€ les écarts d'acquisition des sociétés CHANTIER CATANA, HARMONY YACHTS et KELT, leur valeur recouvrable étant inférieure à leur valeur dans les comptes consolidés.

Les dépréciations sur concessions des sociétés PORT PIN ROLLAND et NAUTIC 2000 s'élèvent respectivement à 1177 K€ et 357 K€, leur valeur nette comptable théorique étant inférieure à leur valeur dans les comptes consolidés.

## 8.6 Coût de l'endettement financier net

	31.08.2008	31.08.2007 retraité	31.08.2007 publié
Revenus rémunération compte courant	-353	-528	-2
Frais financiers sur emprunts	1 303	384	384
Frais financiers sur découverts bancaires	136	160	160
Frais financiers sur location-financement	313	267	479
Autres frais financiers	113	53	59
<b>TOTAL</b>	<b>1 512</b>	<b>336</b>	<b>1 080</b>

## 8.7 Autres produits et charges financiers

	31.08.2008	31.08.2007 retraité	31.08.2007 publié
Perte de change	-20	-21	-21
Variation de la provision retraite résultant de la variation du taux d'actualisation		27	27
Rémunération gages espèces		21	21
Rémunération crédit vendeur		119	119
Produits financiers divers	40	8	16
Gains de change	10	5	5
Revenus des créances commerciales	12	12	12
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>171</b>	<b>179</b>

## 8.8 Impôts sur les bénéfices

	31.08.2008	31.08.2007 retraité	31.08.2007 publié
Charge d'impôt exigible	-237	30	-18
Charge d'impôt différé	520	681	559
<b>TOTAL</b>	<b>283</b>	<b>711</b>	<b>541</b>

La charge d'impôt exigible tient compte d'un crédit d'impôt recherche et d'un crédit d'impôt apprentissage pour un montant de 237 K€.

La charge d'impôt différé correspond à l'annulation des impôts différés actifs constatés sur les exercices précédents, les bénéfices futurs étant insuffisants pour couvrir les pertes fiscales de l'exercice et les antérieurs.

Réconciliation entre la charge d'impôt théorique et le taux effectif d'impôt consolidé :



	31.08.2008	31.08.2007 retraité	31.08.2007 publié
<b>Résultat comptable avant impôt</b>	<b>-34 314</b>	<b>24</b>	<b>-9 425</b>
Charge d'impôt théorique	-11 438	8	-3 141
Impact déficits de l'exercice non activés	4 244	80	3 132
Impact de l'annulation des impôts différés constatés sur exercices antérieurs	520	715	715
Impact de l'absence d'impôts différés sur les retraitements de l'exercice	5 085		
Impact des crédits d'impôts	-237	-89	-137
Impact de la reprise de provision IFA		5	5
Impact des décalages temporaires non retraités	1 495		
Impact des charges définitivement non déductibles	614		
Impact suramortissement PAT			-25
Autres impacts		-8	-8
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>283</b>	<b>711</b>	<b>541</b>

### 8.9 Résultat net par action

	31/08/2008	31/08/2007
Résultat net part du groupe	-30 390	-689
Nombre moyen pondéré d'actions sur la période	9 366 638	9 366 638
<b>Résultat net par action (en euros)</b>	<b>-3,24</b>	<b>-0,07</b>

### 8.10 Activités abandonnées

Il s'agit de l'activité relative à la production des bateaux de la gamme HARMONY que la direction a décidé d'arrêter début 2008, l'entité HARMONY poursuivant une activité plus réduite de sous-traitance pour le groupe. L'intégralité du résultat de la société HARMONY YACHTS a été retraité sur une seule ligne du compte de résultat, étant donné l'impossibilité d'isoler l'activité sous-traitance.

Le tableau ci-après fournit la décomposition du résultat des activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 août 2008 et le 31 août 2007.

	31/08/2008	31/08/2007
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>16 367</b>	<b>13 975</b>
Achats consommés	15 214	9 529
Charges de personnel	3 644	4 921
Charges externes	4 249	5 922
Impôts et taxes	239	216
Dotations / Reprises amortissements	7 527	3 115
Dotations / Reprises provisions et dépréciations	224	255
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	2 214	-694
Autres produits et charges opérationnels courants	-192	-578
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>-16 752</b>	<b>-8 710</b>
Autres produits et charges opérationnels	146	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>-16 607</b>	<b>-8 710</b>
Coût de l'endettement financier	642	746
Autres produits et charges financiers	34	8
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-608</b>	<b>-738</b>
Charge d'impôt	-1 499	170
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-18 713</b>	<b>-9 278</b>
Résultat de déconsolidation		
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES</b>	<b>-18 713</b>	<b>-9 278</b>

Le résultat net d'impôt des activités abandonnées correspond au résultat net de HARMONY YACHTS

Le tableau ci-après fournit la décomposition des flux de trésorerie identifiés des activités abandonnées au 31 août 2008 et au 31 août 2007.

<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>	<b>31/08/2008</b>	<b>31/08/2007</b>
<i>Résultat net des sociétés intégrées</i>	-18 714	-9 278
Charge / produit d'impôt	1 511	-122
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	11 705	3 200
Plus et moins values de cessions	-70	
Quote-part de subvention virée au résultat	-94	-421
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>-5 662</b>	<b>-6 622</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	6 026	-1 753
- Stocks et en cours	4 980	-1 340
- Clients	1 624	-1 756
- Autres créances	-500	813
- Fournisseurs	-1 052	302
- Autres dettes	974	230
Impôt versé		
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>364</b>	<b>-8 374</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations <sup>(1)</sup>	-775	-1 908
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	251	5
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-524</b>	<b>-1 903</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Augmentation de capital en numéraire		10 000
Encaissements liés à de nouveaux emprunts <sup>(1)</sup>	2 387	1 364
Remboursements d'emprunts	-1 771	-1 684
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>616</b>	<b>9 680</b>
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>456</b>	<b>-597</b>
Trésorerie d'ouverture	-287	310
Trésorerie de clôture	169	-287
Variation des écarts de conversion		
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	456	-597

<sup>(1)</sup> La valeur d'origine des crédits-bails souscrits s'élève à 362 K€ pour l'exercice précédent et n'est pas intégrée dans le tableau, car il ne s'agit pas d'un flux de trésorerie.

## 9. Informations complémentaires

### 9.1 Informations permettant la comparabilité des comptes

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe, alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Le Groupe a acquis 100% du capital de la société LES EBENISTES DU MARAIS, le 20 décembre 2007.

Il n'a pas établi de comptes pro-forma au 31 août 2008 retraçant l'activité de la société LES EBENISTES DU MARAIS, le chiffre d'affaires de cette dernière ne représentant que 0.4% du chiffre d'affaires consolidé.

## 9.2 Effectifs

Au cours de l'exercice 2007/2008, l'effectif moyen du Groupe se décompose de la façon suivante :

	31.08.2008	31.08.2007
Cadres	53	54
Agents de maîtrise	51	70
Employés et ouvriers	429	419
<b>TOTAL</b>	<b>533</b>	<b>543</b>

## 9.3 Passifs éventuels

### *Droit individuel à la formation*

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle, les entités françaises du groupe accordent à leurs salariés un droit individuel de formation d'une durée de vingt heures minimum par année civile, cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à 120 heures.

Aucune charge n'a été comptabilisée dans les résultats des exercices 2007 et 2008, en l'application de l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du CU-CNC.

Le nombre d'heures de droit individuel à la formation s'élève à 17 321 heures au 31 août 2008.

## 9.4 Engagements hors bilan

### *Sûretés réelles* **21 740 K€**

- dont 10 000 K€ d'emprunts garantis par le nantissement des titres HARMONY, KELT, PPR et CATANA
- dont 10 000 K€ d'autorisation de découvert garantis par le nantissement des titres CATANA
- dont 1 740 K€ de prêt court terme garantis par une hypothèque maritime sur les bateaux acquis par PONCIN YACHTS pour un montant de 3 003 K€

### *Effets escomptés non échus* **376 K€**

Engagements donnés au profit d'un crédit bailleur pour reprendre le contrat de crédit souscrit par un loueur, pour le financement de deux catamarans, en cas de rupture par ladite société pour quelque cause que ce soit.

Total des échéances restant dues au 31 août 2008 : 664 K€.

Dans le cadre de la cession du droit au bail du bâtiment industriel situé à « La Ville en Bois », Plateau Nautique Est, 17000 LA ROCHELLE, la société a pris l'engagement de rester garant conjointement et solidairement avec le nouveau locataire, la société GRASSI BATEAUX, du paiement des loyers jusqu'au 5 novembre 2012, fin du bail, soit un engagement de 215 K€ au 31 août 2008, selon le dernier loyer connu.

## 9.5 Transactions avec les parties liées

Il n'existe aucune transaction et solde entre parties liées dans les états consolidés du Groupe. En effet, aucune entité n'est consolidée par mise en équivalence, l'ensemble du périmètre de consolidation étant constitué de filiales intégrées globalement. Conformément aux principes de consolidation énoncés ci-dessus, la totalité des soldes et flux intra-groupes ont été éliminés de même que tout profit et perte interne réalisé à l'intérieur du périmètre.

Au sens de l'IAS 24, la société PONCIN YACHTS est contrôlée par la SARL FINANCIERE PONCIN. Les relations du Groupe avec cette société sont les suivantes :

▪ Dettes financières	49 K€
▪ Immobilisations financières	3 K€
▪ Créances clients	51 K€
▪ Chiffre d'affaires	44 K€
▪ Charges financières	49 K€

Les SNC de défiscalisation constituent des parties liées, au sens où elles sont contrôlées par les dirigeants du Groupe. Les relations du Groupe avec ces sociétés sont les suivantes :

▪ Débiteurs divers (gage espèces)	654 K€
-----------------------------------	--------

## 9.6 Autres informations

### ➤ Informations environnementales

Le Groupe prend en compte les normes environnementales liées à l'activité, notamment dans les domaines du rejet de styrène dans l'atmosphère et des émissions polluantes provenant des motorisations.

A ce titre, les nouvelles technologies développées dans l'usine de Marans doivent permettre de réduire le taux d'émanation de styrène très en-dessous de la norme européenne.

Par ailleurs, les déchets sont triés directement sur le poste de travail et le Groupe a développé un partenariat avec plusieurs entreprises spécialisées dans l'enlèvement et la destruction de ces déchets.

## 9.7 Rémunérations accordées aux organes d'administration et de direction

Au titre de l'exercice, la rémunération allouée aux organes de direction et d'administration s'élève à 154 K€.

Il n'existe pas d'avantages particuliers alloués aux dirigeants.

**SA PONCIN YACHTS**

*Société anonyme au capital de 46 833 190 euros*

**Siège social : Lieudit La Pénissière - R.N. 137  
17230 MARANS**

**N° SIRET : 390 406 320 00072**

**Code APE : 714 B**

**RCS La Rochelle**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2008**

## **SA PONCIN YACHTS**

*Société anonyme au capital de 46 833 190 euros*

**Siège social : Lieudit La Pénissière - R.N. 137  
17230 MARANS**

**N° SIRET : 390 406 320 00072**

**Code APE : 714 B**

**RCS La Rochelle**

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2008**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société PONCIN YACHTS, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../....

.../...

## **I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans :

✓ La note 2.1 « Procédure de sauvegarde » de l'annexe qui précise que votre société et sa filiale HARMONY YACHTS sont en période d'observation jusqu'au 31 mai 2009, dans le cadre d'une procédure de sauvegarde obtenue auprès du Tribunal de Commerce de La Rochelle et qu'une incertitude pèse sur sa capacité à poursuivre son activité au cas où le plan de sauvegarde proposé ne serait pas adopté à l'issue de cette période d'observation.

✓ La note 3.26 de l'annexe concernant les activités abandonnées :

« Dans le Groupe PONCIN YACHTS, les activités abandonnées correspondent à l'arrêt de la production de la gamme HARMONY.

Pour ces activités, les informations suivantes sont fournies pour l'ensemble des périodes présentées :

- un seul montant au compte de résultat comprenant le total du profit ou de la perte après impôt des activités abandonnées ;
- une analyse du montant unique dans les notes annexes comprenant :
  - les produits, les charges et le profit ou la perte avant impôt des activités abandonnées
  - la charge d'impôt sur le résultat associée
- les flux de trésorerie nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des activités abandonnées.

.../...



.../...

Il a été porté à titre de comparatif le compte de résultat tel qu'il a été publié au 31/08/2007 et le compte de résultat retraité de l'activité de la société HARMONY YACHTS. »

Néanmoins, les outils de production de la société HARMONY YACHTS sont utilisés à son activité de sous-traitance à l'égard du groupe.

✓ La note 6.5 de l'annexe concernant les autres produits et charges opérationnels ; ces derniers comprennent la dépréciation des écarts d'acquisition d'HARMONY YACHTS, CATANA et KELT.

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✓ Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.
- ✓ L'actif consolidé de votre groupe comprend 20,8 millions d'euros d'écarts d'acquisition décrits dans la note 6.1 de l'annexe.
  - Les écarts d'acquisition générés lors de l'apport des titres des sociétés CATANA et HARMONY YACHTS en février 2005 à votre société, correspondant à l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres acquise, représentent un montant de 20 836 K€.
  - L'écart d'acquisition généré lors de l'apport des titres de la société KELT en mars 2006 à votre société, correspondant à l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres acquise, représente un montant de 30 K€.

Les tests d'évaluation font ressortir une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable des actifs des Unités Génératrices de Trésorerie conduisant à une dépréciation totale des écarts d'acquisition soit 20 866 K€.

.../....

.../...

- ✓ L'actif consolidé de votre groupe comprend 8 millions d'euros d'immobilisations incorporelles nettes décrites dans la note 6.2 de l'annexe.
    - Les écarts d'acquisition évalués par différence entre le coût d'acquisition des titres PPR et Nautic 2000 et la quote-part des capitaux propres acquise ont été affectés aux concessions en zone portuaire et amortis sur la durée restant à courir.
- Les tests d'évaluation font ressortir une valeur inférieure à la valeur nette comptable conduisant à une dépréciation de 1 534 K€.
- ✓ Le groupe n'a pas comptabilisé d'impôt différé actif au titre des pertes fiscales du 31 août 2008 et a passé en pertes l'intégralité des impôts différés actifs figurant au bilan, les bénéfiques futurs étant insuffisants pour couvrir les pertes fiscales de l'exercice et les antérieurs (note 6.5 de l'annexe).

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. La valeur recouvrable des Unités Génératrices de Trésorerie a été calculée à partir de la valeur d'utilité en utilisant les prévisions de flux de trésorerie qui se fondent sur les budgets financiers approuvés par la direction sur une période de 3 ans.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

### III. VERIFICATION SPECIFIQUE

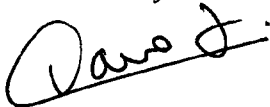
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Saint Benoît et Laval, le 11 mars 2009

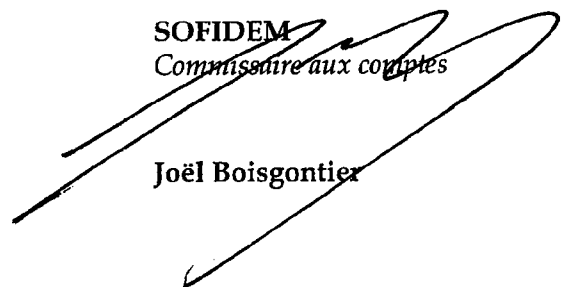
SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,  
Commissaire aux comptes

Christine Janet



SOFIDEM  
Commissaire aux comptes

Joël Boisgontier



## **ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2007 / 2008**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

**OLIVIER PONCIN**  
**Président Directeur Général**